

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Culture, innovation et patrimoine horloger : le Canton de Neuchâtel présente ses atouts au Palais fédéral

Culture, innovation et patrimoine horloger : le Conseil d'État s'est rendu au Palais fédéral ce mardi 5 mars 2024 pour présenter les atouts du Canton de Neuchâtel et promouvoir le projet de Capitale Culturelle Suisse, dont la première édition se déroulera à La Chaux-de-Fonds en 2027. Il était notamment accompagné du Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds et d'une délégation de partenaires cantonaux.

Le Conseil d'État neuchâtelois *in corpore* est allé à la rencontre des parlementaires et des hauts fonctionnaires fédéraux à l'occasion d'un apéritif dînatoire aux saveurs neuchâteloises. L'événement de relations publiques s'est tenu à la Galerie des Alpes du Palais fédéral ce mardi 5 mars. La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider et plus de deux cents parlementaires et hauts fonctionnaires fédéraux y ont participé.

Outre l'exécutif de la Ville de La Chaux-de-Fonds, la délégation neuchâteloise était composée de représentant-e-s de la Fondation en faveur de la mise en valeur du site inscrit, du Musée International de l'Horlogerie (MIH), du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), de la fondation ORIGYN, de la startup Matis, ainsi que des associations Compáz, Arcjurassien.ch, Capitale Culturelle Suisse et La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse 2027.

Art, horlogerie et innovation: la culture comme trait d'union

« Le Canton de Neuchâtel – La culture comme trait d'union ». C'est par ce thème que le président du Conseil d'État, M. Alain Ribaux, a rappelé que la culture est à la fois « ce qui lie et ce qui rassemble mais aussi ce qui est appris, transmis, produit et inventé » (voir l'allocution sous ce [LIEN](#)).

Les Montagnes neuchâteloises sont le berceau du savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art. Un savoir-faire transmis de génération en génération depuis plus de trois siècles, qui a donné naissance à des marques horlogères mythiques, et qui est inscrit depuis 2020 sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Un savoir-faire qui a façonné l'architecture et l'urbanisme caractéristiques des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, inscrits depuis 2009 au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un héritage industriel et culturel qui a également fortement imprégné l'esprit créatif et innovant que l'on retrouve aujourd'hui dans toutes les régions du canton.

Accompagné de ses partenaires, le Conseil d'État a également mis en avant l'écosystème du Littoral neuchâtelois spécialisé dans la recherche et le transfert technologique, notamment dans le domaine des micro-nanotechnologies et des procédés de micro-fabrication, de la blockchain, des optiques et de la photonique. De l'héritage des premiers horlogers, les entreprises neuchâteloises excellent aujourd'hui dans la fabrication de produits miniaturisés, complexes, fiables et à haute valeur ajoutée, au service de la durabilité, et permettant de relever les défis de notre temps.

Le Conseil d'État soutient le projet de Capitale Culturelle Suisse

Le projet de Capitale Culturelle Suisse, dont la première édition se déroulera en 2027 à La Chaux-de-Fonds, a récolté de nombreux soutiens au niveau fédéral. Le Conseil d'État a donc saisi l'opportunité de sa rencontre avec les parlementaires fédéraux pour les encourager à soutenir ce projet d'envergure nationale.

La Confédération peut s'attendre à des impacts positifs comparables à ceux des capitales européennes de la culture, comme le renforcement et la valorisation des actrices et acteurs culturels, l'intensification des échanges nationaux et régionaux, et une meilleure connaissance de la diversité culturelle nationale. Il en va également de la dynamisation de la participation culturelle, des territoires, de l'urbanisme et de l'économie.

C'est précisément ce message que l'association La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse 2027 a souhaité transmettre par le vernissage d'une œuvre photovoltaïque réalisée par le photographe neuchâtelois Xavier Voirol, en collaboration avec l'association Compáz. Dévoilée aujourd'hui au Palais fédéral, l'œuvre sera installée sur le site des Anciens Abattoirs de la cité horlogère, appelé à devenir l'un des cœurs battants de Capitale Culturelle Suisse en 2027. L'énergie produite par l'œuvre servira à alimenter l'ancienne horloge de ce bâtiment historique, actuellement en restauration.

Contact : Alain Ribaux, président du Conseil d'État, tél. 032 889 61 00.

Neuchâtel, le 5 mars 2024